



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick

### PROVINCE DE QUÉBEC MRC D'ARTHABASKA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLIZABETH-DE-WARWICK

#### PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Élizabeth-de-Warwick, tenue le mardi 06 août 2024 au 243 Principale à Sainte-Élizabeth-de-Warwick

Madame le maire Claire Rioux préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

- Jeannot Pelletier
- Jessika Boisvert
- Nancy Grimard
- André Bougie
- Jean-Baptiste Rondeau

Monsieur Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier par intérim est également présent.

---

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum.

MADAME LE MAIRE DÉCLARE LA SÉANCE OUVERTE À 19H00

#### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

##### 24-08-2837

L'ordre du jour, préparé par le directeur général et greffier-trésorier par intérim, est soumis aux membres du conseil municipal pour adoption.

Sur proposition de M. Jeannot Pelletier, appuyée par Mme Jessika Boisvert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

#### 3. PROCÈS-VERBAUX - ADOPTION

##### 24-08-2838

**ATTENDU QU'**une copie du procès-verbal de la séance du conseil municipal de Sainte-Élizabeth-de-Warwick tenue le 03 juillet 2024 a été remise à chaque membre du conseil dans les délais prévus au code municipal, celui-ci est soumis pour approbation;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de M. André Bougie, appuyée par M. Jeannot Pelletier, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le greffier-trésorier par intérim soit dispensé de donner lecture du procès-verbal et que celui-ci soit approuvé tel que soumis.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick

### 4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCES

4.1 subvention reçue de 20 000\$ dans le cadre du programme PPA-CE

### 5. ADMINISTRATION ET FINANCES

#### 24-08-2839

#### 5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE JUILLET 2024

Comptes à payer 164 553.66\$

**ATTENDU** que les élus ont étudié attentivement les détails des dépenses et transmis les questions au directeur général avant le vendredi précédant la séance et que ce dernier a répondu à leurs questions de façon satisfaisante;

#### **En conséquence,**

Il est proposé par M. Jean-Baptiste Rondeau, appuyé par Mme Jessika Boisvert,  
Il est résolu,

**QUE** le rapport détaillé des dépenses pour le mois de juillet 2024, soumis par le directeur général et greffier-trésorier, soit accepté tel que présenté et qu'il soit autorisé à payer lesdites dépenses.

#### 24-08-2840

#### 5.2 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2023 DANS LE CADRE DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES DE LA MRC D'ARTHABASKA À ÊTRE PRÉSENTÉ AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Communication est donnée d'un rapport de Alexandre Côté, directeur général par intérim, relatif au rapport annuel d'activités 2023 dans le cadre du Schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska à être présenté au ministre de la Sécurité publique.

**ATTENDU** l'entrée en vigueur du schéma de couverture de risques le 23 mars 2009;

**ATTENDU** l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie qui prescrit à toute autorité locale ou régionale et à toute régie intermunicipale, chargées de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques, l'obligation d'adopter et de transmettre annuellement au ministre de la Sécurité publique un rapport d'activités pour l'exercice précédent;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de M. Jean-Baptiste Rondeau et appuyée par M. Jeannot Pelletier, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick approuve le rapport annuel d'activités 2023 à être présenté au ministre de la Sécurité publique dans le cadre du Schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska.

#### 24-08-2841

#### 5.3 AUTORISATION DE PAIEMENT DU CERTIFICAT 9 À SG CONSTRUCTION



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick

**CONSIDÉRANT** la recommandation de paiement émise par Lemay Côté architectes concernant les travaux effectués par SG Construction au courant de la période du 1 au 31 mai 2024 au montant de 55 209,74\$, taxes incluses.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. André Bougie, Appuyée par M. Jeannot Pelletier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser le paiement de 55 209,74\$ à SG Construction pour le paiement du certificat numéro 9.

D'imputer la dépense au poste Projet d'agrandissement du bureau municipal.

### **24-08-2842**

#### **5.4 OCTROI DE CONTRAT - PLANITAXE (ETHIER AVOCATS INC.)**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a effectué une demande de prix pour des services fiscaux de conseil et permettant l'optimisation des opportunités de remboursements de taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** Planitaxe accepte de fournir les services

**CONSIDÉRANT QUE** les parties désirent confirmer leur entente par écrit

Il est proposé par M. André Bougie, appuyé par Mme Nancy Grimard, il est résolu à l'unanimité des conseillers

**QUE** la municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick accepte les services de la firme PLANITAXE (ETHIER AVOCATS INC.) pour une commission équivalente à trente-cinq pour cent (35 %) pour le premier service et de 25% les services suivants. Le pourcentage est calculé en fonction des montants récupérés des autorités fiscales, en capital et intérêts, plus les taxes applicables.

### **24-08-2843**

#### **5.5 OFFRE SERVICE REÇUE DE LA FIRME UNNO POUR LE SERVICE ET LE SUPPORT INFORMATIQUE DE LA MUNICIPALITÉ**

Communication est donnée du directeur général et greffier-trésorier par intérim relatif à une offre de service pour le service informatique, l'hébergement et le support informatique de la Municipalité se résumant comme suit ;

UNNO	475 \$/mois
(Drummondville)	(avant taxes)
Serveur hébergé	

- Serveur hébergé inclus.
- Support du serveur inclus.
- Sauvegardes incluses.
- Anti-spam\*\* et outils de gestion pour les ordinateurs local inclus.
- Support sur place inclus.
- Déplacement pour support inclus.
- Antivirus pour ordinateur local inclus.
- Support des tablettes exclus.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Élisabeth-de-Warwick

Migration clé en main 995\$ (montant unique) avant taxes

Considérant une analyse des besoins et des coûts;

Il est proposé par Mme Nancy Grimard et appuyé par Mme Jessica Boisvert, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la proposition de la firme UNNO pour le service informatique, l'hébergement et le support informatique pour la Municipalité au prix forfaitaire soumis de 475\$ par mois avant taxes plus l'intégration à un coût unique de 995\$ avant taxes.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser M. Alexandre Côté et/ou Camille Royer à signer pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Élisabeth-de-Warwick à cet effet.

### **24-08-2844**

#### 5.6 AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE DU GROUPE KOPERS

Communication est donnée du directeur général greffier-trésorier par intérim relatif à une facture reçue de la compagnie Groupe Kopers Inc. pour l'installation de 4 bornes de recharges (électrique) à la salle municipale au montant de 17 306,25\$ avant taxes.

La facture numéro FH-25608 est soumise au conseil.

Il est proposé par M. André Bougie et appuyé par M. Jean-Baptiste Rondeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture numéro FH-25608 du Groupe Kopers Inc. au montant 17 306,25\$ avant taxes.

### **24-08-2845**

#### 5.7 AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE DU GROUPE RDL VICTORIAVILLE (SERVICE COMPTABLE)

Communication est donnée du directeur général greffier-trésorier par intérim relatif à une facture reçue du groupe RDL Victoriaville pour des services professionnels se résumant comme suit ;

- Audit des livres comptable pour l'exercice financiers terminé le 31 décembre 2023 et diverses transactions au montant de 20 415,00\$ avant taxes.

La facture numéro FVIC00001836 est soumise au conseil.

Il est proposé par M. André Bougie et appuyé par M. Jean-Baptiste Rondeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture numéro FVIC00001836 du groupe RDL au montant 20 415,00\$ avant taxes.

### **24-08-2846**

#### 5.8 AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE DE L'ARTISTE JEAN-FRANCOIS FILLION



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick

Communication est donnée du directeur général greffier-trésorier par intérim relatif à une facture reçue de l'artiste Jean-François Fillion pour la présentation d'une œuvre d'art en lien avec l'aide financière du bureau municipal se résumant comme suit ;

Maquette et documents de présentation de l'œuvre d'art - bibliothèque au montant de 3 479,02 \$ avant taxes.

La facture 206-2024 est soumise au conseil.

Il est proposé par M. André Bougie et appuyé par M. Jean-Baptiste Rondeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture numéro 206-2024 de l'artiste M. Jean-François Fillion au montant 3 479,02\$ avant taxes.

### **24-08-2847**

#### **5.9 AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE DU GROUPE SOMR Inc.**

Communication est donnée du directeur général greffier-trésorier par intérim relatif à une facture reçue du groupe Groupe SomR Inc. pour aménagement (rayonnage) de la nouvelle bibliothèque au montant de 19 905,00\$ avant taxes

La facture numéro INVI003740 est soumise au conseil.

Il est proposé par M. André Bougie et appuyé par M. Jean-Baptiste Rondeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture numéro INVI003740 du Groupe SomR Inc. au montant 19 905,00\$ avant taxes.

### **24-08-2848**

#### **5.10 MANDAT À ÊTRE DONNÉ POUR LE SERVICE DE VÉRIFICATION COMPTABLE DANS LE CADRE DU PROGRAMME PRABAM .**

Communication du directeur général par intérim relatif à un mandat être donné pour une vérification comptable (audit) dans le cadre de la reddition de compte du programme PRABAM

Il est proposé par Mme Nancy Grimard et appuyé par Mme. Jessika Boisvert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser d'octroyer le mandat à RDL Sencrl pour l'audit de la reddition de compte dans le cadre du programme PRABAM

### **24-08-2849**

#### **5.11 NOMINATION ET CONTRAT DE TRAVAIL POUR LE POSTE CADRE DE « DIRECTRICE GÉNÉRALE »**

Communication est donnée par le comité de sélection, relatif à un contrat de travail à intervenir entre la municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick et Mme. April Carver au poste cadre de « Directrice générale greffière-trésorière » de la municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick, et ce, à compter du 05 août 2024.

Sur proposition de la conseillère Mme Nancy Grimard, appuyée par le conseiller M. Jean-Baptiste Rondeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le rapport du comité de sélection et de procéder à l'embauche de Mme April Carver au poste cadre de « Directrice générale greffière-trésorière » de la municipalité de



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick

Sainte-Élizabeth-de-Warwick, et ce, à compter du 05 août 2024. Le tout suivant les termes et les conditions d'un contrat de travail à intervenir entre les parties.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser Madame le maire ou le maire suppléant, à signer, pour et au nom de la municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick, ledit contrat de travail.

### **6. TRAVAUX PUBLICS ET DE VOIRIE**

### **7. HYGIÈNE DU MILIEU**

### **8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

#### **24-08-2850**

#### **8.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT 454 CONCERNANT L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION SUR UN IMMEUBLE**

**ATTENDU QUE** les articles 1104.1.1 et suivants du *code municipal du Québec* (RLRQ, c. c-27.1) accordent le pouvoir aux municipalités d'adopter un règlement afin d'exercer un droit de préemption sur des immeubles du territoire de la municipalité;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick juge opportun de se prévaloir de ce nouveau pouvoir afin d'avoir un outil supplémentaire de développement de son territoire;

**ATTENDU QU'UN** avis de motion a été donné à cet effet par le conseiller M. André Bougie et dépôt du projet de règlement lors de la séance ordinaire tenue le 02 juillet 2024;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Sur proposition de M. Jeannot Pelletier

Appuyée par M. André Bougie

Et résolu à l'unanimité des conseillers;

**QUE** le conseil de la municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick ordonne et statue que le règlement n° 454 soit adopté.

### **9. LOISIRS ET CULTURE**

### **10. SUIVI DE DOSSIERS/INTERVENTION DES ÉLUS**

### **11. VARIA ET AFFAIRES NOUVELLES**

### **12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Vient ensuite la période des questions au cours de laquelle M. Daniel plante formule diverses questions et reçoit une réponse de la part de Madame le maire, Mme. Claire Rioux.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick

### 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE OU AJOURNEMENT

**24-08-2851**

**CONSIDÉRANT** que tous les points à l'ordre du jour ont été étudiés et discutés;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller M. Jean-Baptiste Rondeau et résolu,

**QUE** la séance soit levée à 19h15

Adoptée à l'unanimité des conseillers

\_\_\_\_\_  
Madame Claire Rioux  
Maire

\_\_\_\_\_  
Alexandre Côté  
Directeur général et greffier-  
trésorier